

DEMANDE D'ENLÈVEMENT D'ENCOMBRANTS

RÈGLEMENT :

Ce service est offert à la population qui est en difficulté pour transporter des objets encombrants à la déchèterie. Toute personne qui a acheté et transporté dans sa voiture, un meuble ou appareil électroménager neuf peut en faire de même vers la déchèterie pour l'objet à évacuer.

Les branchages sont exclus de ce dispositif. Il appartient au propriétaire de les transporter lui-même à la déchèterie ou, par exemple, de les composter sur son terrain.

Je soussigné :

Demeurant à :38830 CRÊTS EN BELLEDONNE

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

- Demande à la commune d'évacuer à la déchèterie :

- Objet n°1 :
- Objet n° 2 :
- Objet n° 3 :

Les objets non précisés sur cette demande seront laissés à la charge du demandeur.

- Certifie ne pas pouvoir effectuer le transport moi-même ou avec l'aide de mes proches.

Fait à Crêts en Belledonne, le

Signature